

BUDGET PRIMITIF 2023

Conseil métropolitain du 10 février 2023



**1,56 Md€ au
service du
projet
métropolitain**

**Budget
principal**

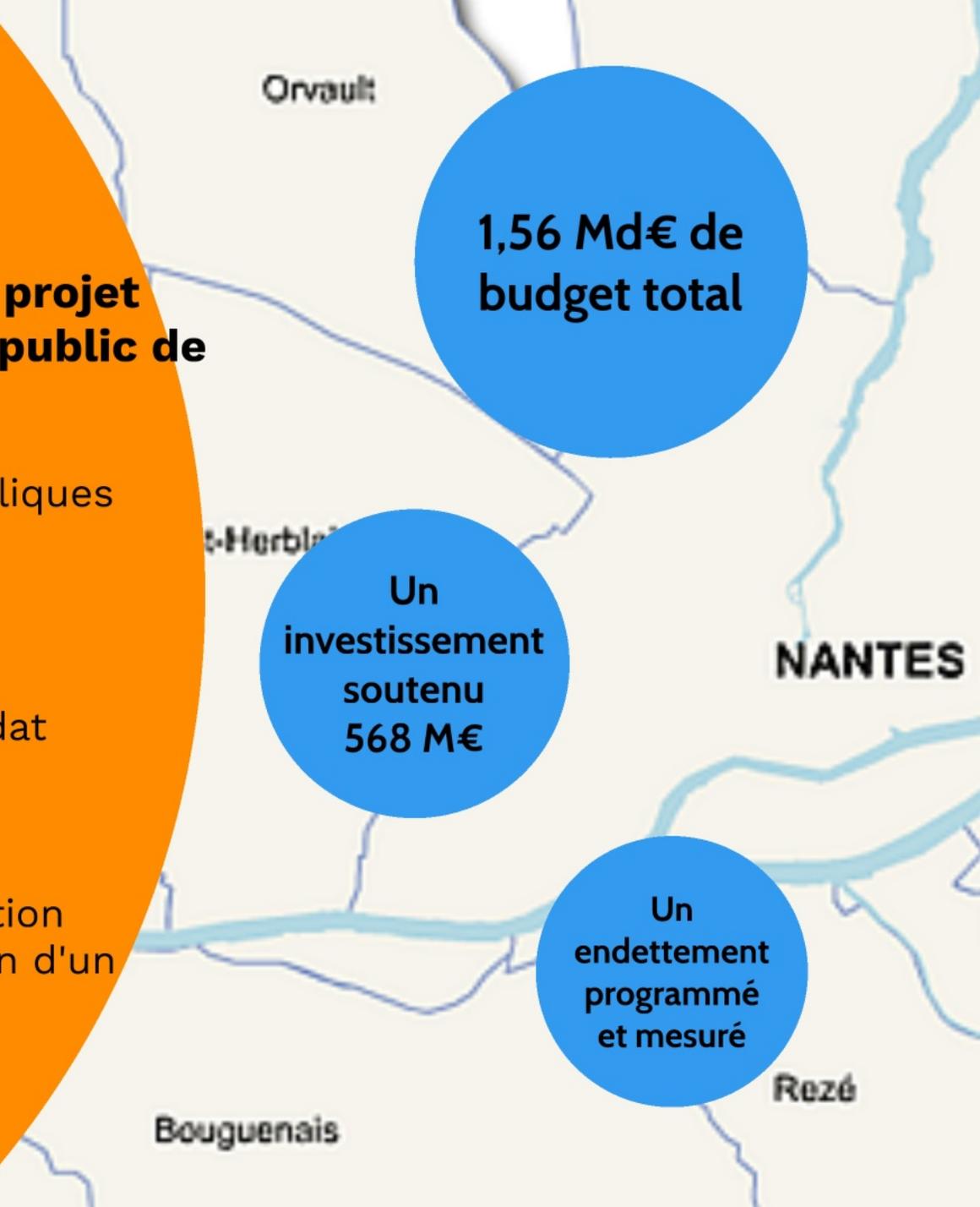
**Budgets
annexes**

Les caractéristiques du budget 2023

Un budget qui contribue à la mise en oeuvre du projet métropolitain et permet de financer un service public de qualité :

- Un effort conséquent en faveur des politiques publiques métropolitaines
- L'accompagnement renforcé des 24 communes
- L'application de notre stratégie financière du mandat
- Un niveau d'investissement soutenu

Ce budget 2023 est l'occasion de la première présentation d'un "Budget Climat" et d'une première expérimentation d'un "Budget sensible au genre"



Notre collectivité maintient son cap en 2023 et s'appuie sur nos grandes orientations :

- Répondre à l'urgence économique et sociale et promouvoir l'égalité,
- Transformer notre modèle et incarner une métropole écologique,
- Affirmer un service public fort, toujours plus proche des citoyens et agir pour la sécurité des habitants,
- Conforter un dialogue citoyen de qualité, renforcé à l'échelle métropolitaine et développer le pouvoir d'agir des citoyens.
- Accompagner les 24 communes avec des contributions renforcées dans le cadre d'un pacte financier renouvelé pour encore plus de solidarité

Ses piliers et objectifs reposent sur :

- l'égalité
- la transition écologique
- les proximités
- le dialogue et la transparence
- l'alliance des territoires
- l'innovation et l'expérimentation

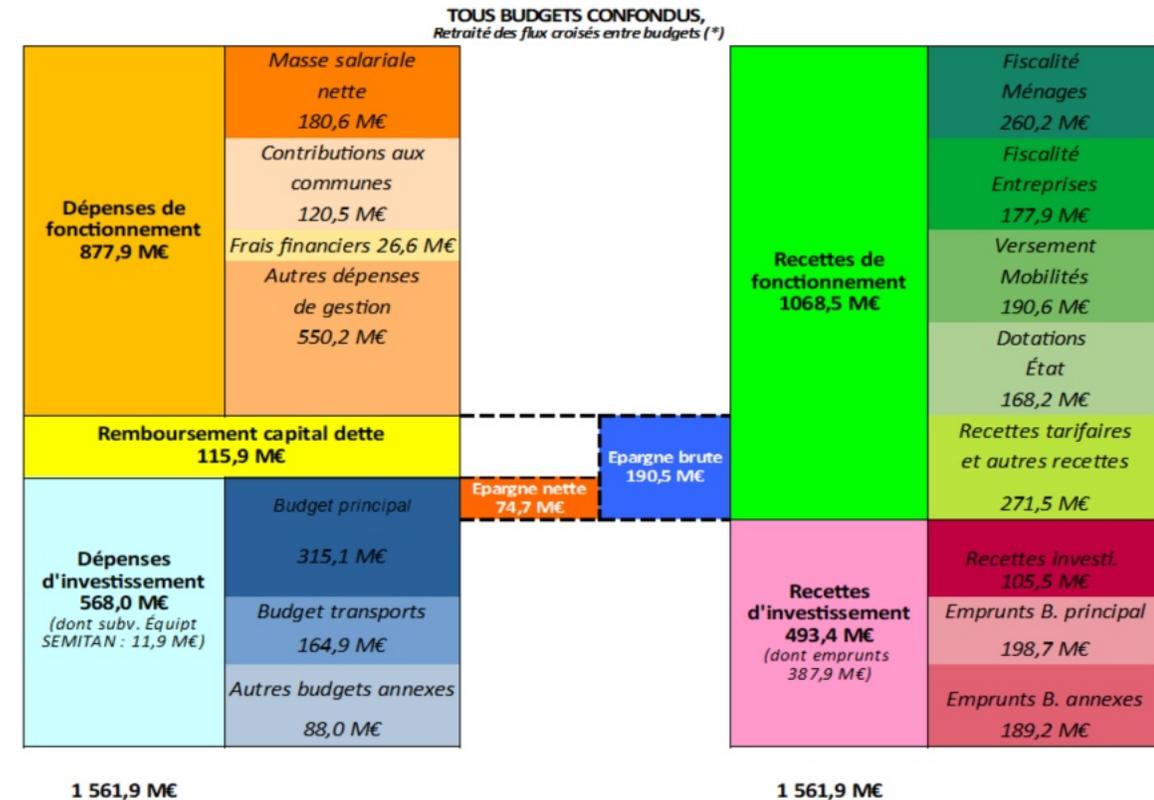
L'application de notre stratégie financière

Les objectifs financiers en 2023 :

- des marges de manœuvre préservées, malgré les effets de la crise énergétique, par l'application de la stratégie financière du mandat
- la poursuite de la maîtrise des dépenses de gestion, malgré l'inflation forte, pour permettre de financer le projet métropolitain, en préservant les équilibres financiers de la collectivité au cours du mandat
- un niveau d'investissement élevé et des réalisations concrètes du projet politique, financé par un ré-endettement mesuré
- un niveau d'épargne conséquent, qui finance une part significative des investissements.

BP 2023 : 1,562 Milliard € - Tous Budgets

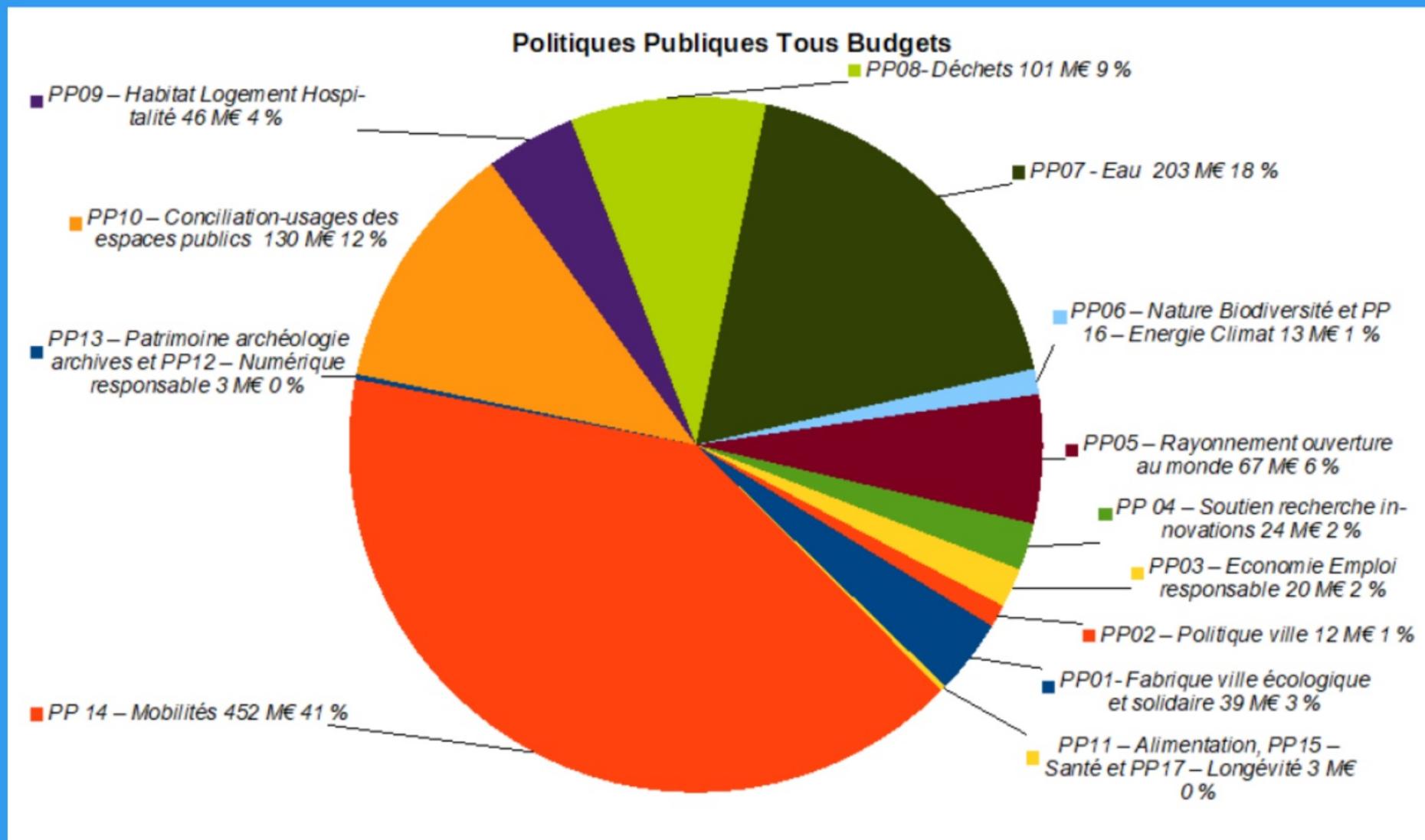
- des recettes de fonctionnement de plus de 1,07 Md€ en hausse de 4,7 %
- des dépenses de fonctionnement de 877,9 M€ en hausse de 4,39 % (notamment les contributions aux communes)
- une épargne de gestion en hausse et une épargne nette conséquente de 74,7 M€, en baisse de 7,7 M€
- la capacité de désendettement est contenue à 5,4 ans au stade du BP 2023



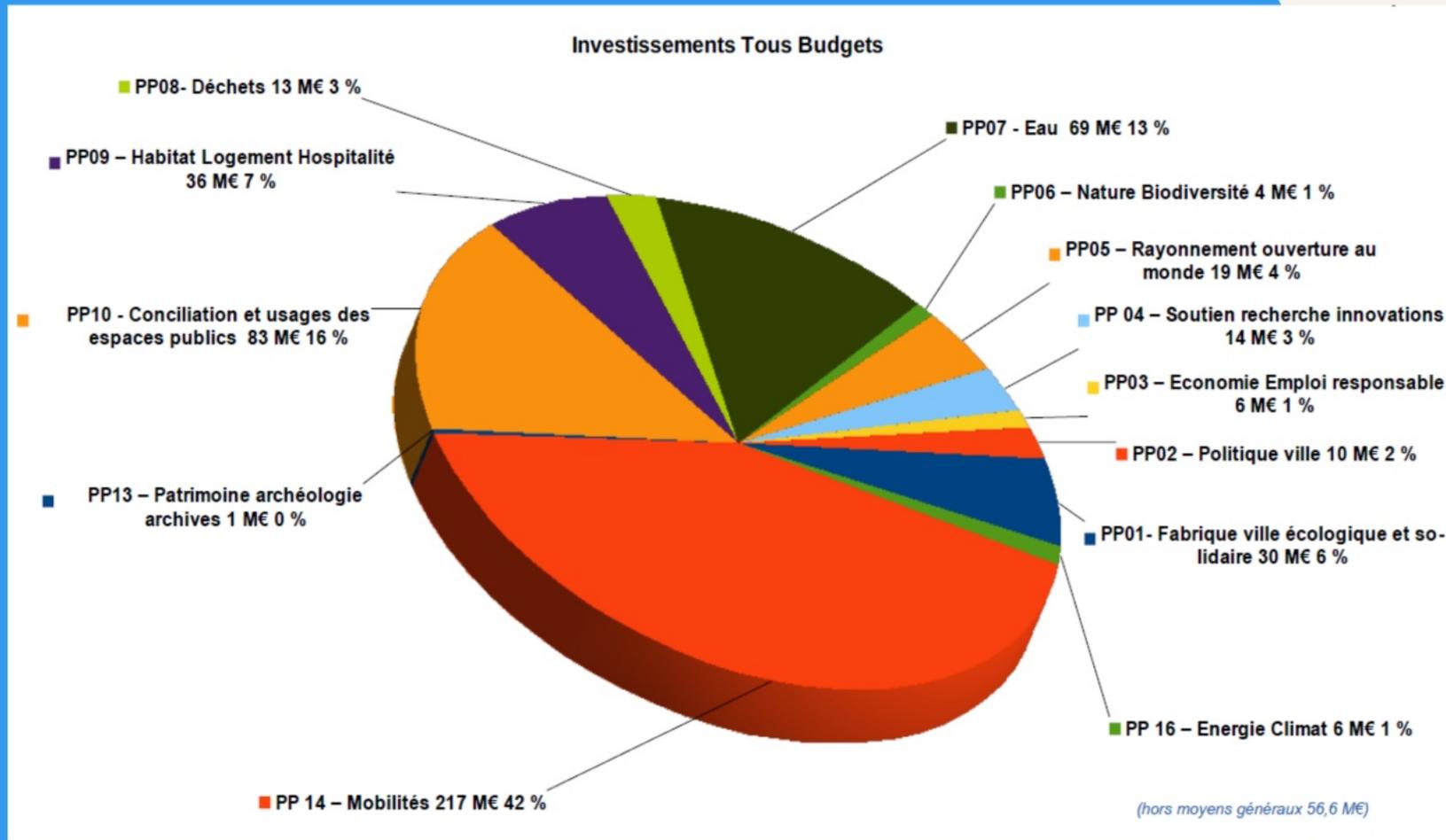
(*) les flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes s'élèvent à 66,35 M€

Le budget 2023 : la mise en oeuvre du projet métropolitain

1 114 M€ en faveur des politiques publiques métropolitaines



568 M€ d'investissements



Le volume d'investissements 2023 est en hausse de 10% par rapport au BP 2022, et conforme aux engagements pris pour ce mandat.

Effet levier sur la dynamique économique du territoire et sur l'emploi local.

Les ouvertures d'autorisations de programmes pour 170,4 M€

- les projets d'Espaces publics : + 41,4 M€, dont les projets liés aux contrats de territoires avec + 15,5 M€, les travaux de rénovation entretien sécurité des espaces publics + 18,2 M€, la mise en accessibilité de la voirie pour + 2,1 M€, l'installation de caméras de vidéoprotection supplémentaires pour + 2,8 M€.
- la Politique Eau : + 48,1 M€,
- les Mobilités : + 3,6 M€ et la Fabrique de la Ville écologique et solidaire : + 1,3 M€,
- le soutien à la recherche et aux innovations : + 10 M€ et à l'emploi responsable : + 10,2 M€
- la Politique Habitat logement et hospitalité : +41,2 M€,
- la politique Énergie Climat : +4,7 M€,
- les réserves foncières : +10 M€, dont 4 M€ de réserves liées aux PAF Habitat.

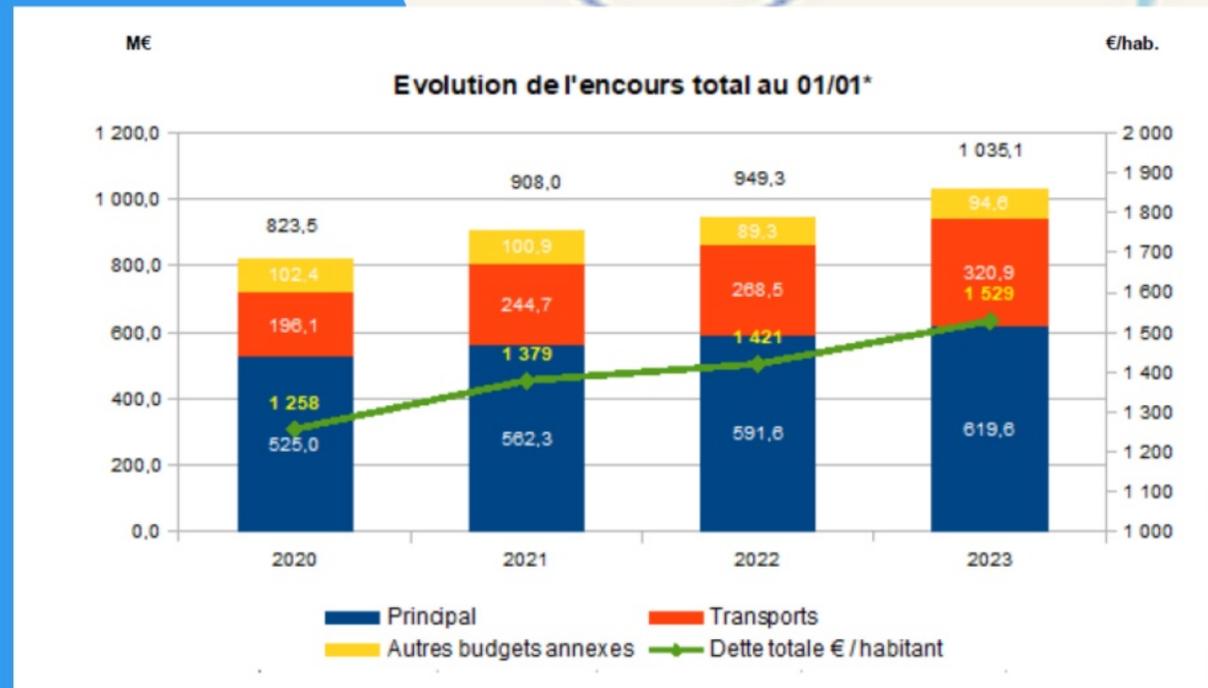


Une dette programmée et maîtrisée : 1 035,1 M€

Une dette de 1529€ / habitant

Un recours à l'emprunt mesuré et programmé pour financer les investissements prévus, avec une capacité de désendettement limitée à moins de 10 ans en fin de mandat (5,4 ans au BP 2023)

Une dette saine, sécurisée et diversifiée, au taux moyen encore peu élevé (1,55% au 01/01/2023, après 1,07% au BP 2022), dans un contexte de remontée des taux d'intérêts



BUDGET PRIMITIF 2023

Conseil métropolitain du 10 février 2023

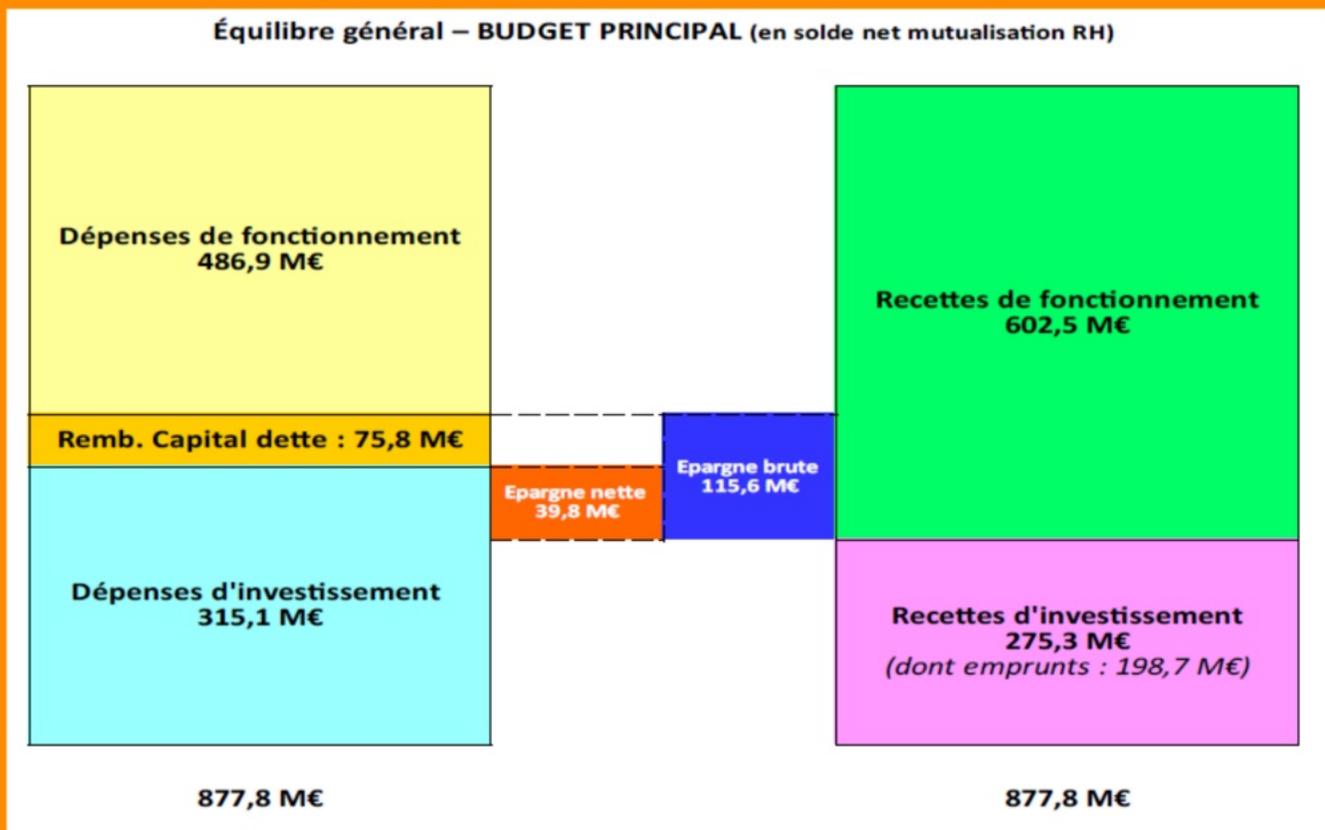


**1,56 Md€ au
service du
projet
métropolitain**

**Budget
principal**

**Budgets
annexes**

Un budget principal de 877,8 M€



L'épargne de gestion augmente même si l'épargne nette (39,8 M€) diminue entre les BP 2022 et 2023. Cette dernière vient financer 12,6 % des investissements. La capacité de désendettement est contenue à 5,36 ans.

Recettes de fonctionnement
602,5 M€

Dépenses de fonctionnement
486,9 M€

Investissements
315,1 M€

Les recettes de fonctionnement : 602,5 M€

Les recettes de fonctionnement progressent de 5,56 % (+ 31,7 M€)

Des recettes tarifaires et de taxe de séjour en hausse

Une progression des recettes fiscales à taux constants, avec une revalorisation forfaitaire élevée

Une légère hausse des dotations d'Etat, malgré une baisse de DGF.

Fiscalité
360,1 M€

Dotations
165 M€

Autres recettes
77,5 M€

Ressources fiscales 360,1 M€

en hausse de 9,65 % (hors VM) sous l'effet des bases

- fiscalité ménages 182,2 M€ (+16,9 M€)

TH remplacée par une part de TVA nationale

TFB en progression de 8,1 %

Mise en place de la Taxe GEMAPI : 3,5 M€

- fiscalité économique 177,9 M€ (+14,8 M€, hors VM)

CFE en hausse de 14,1 %

CVAE en hausse de 4 %

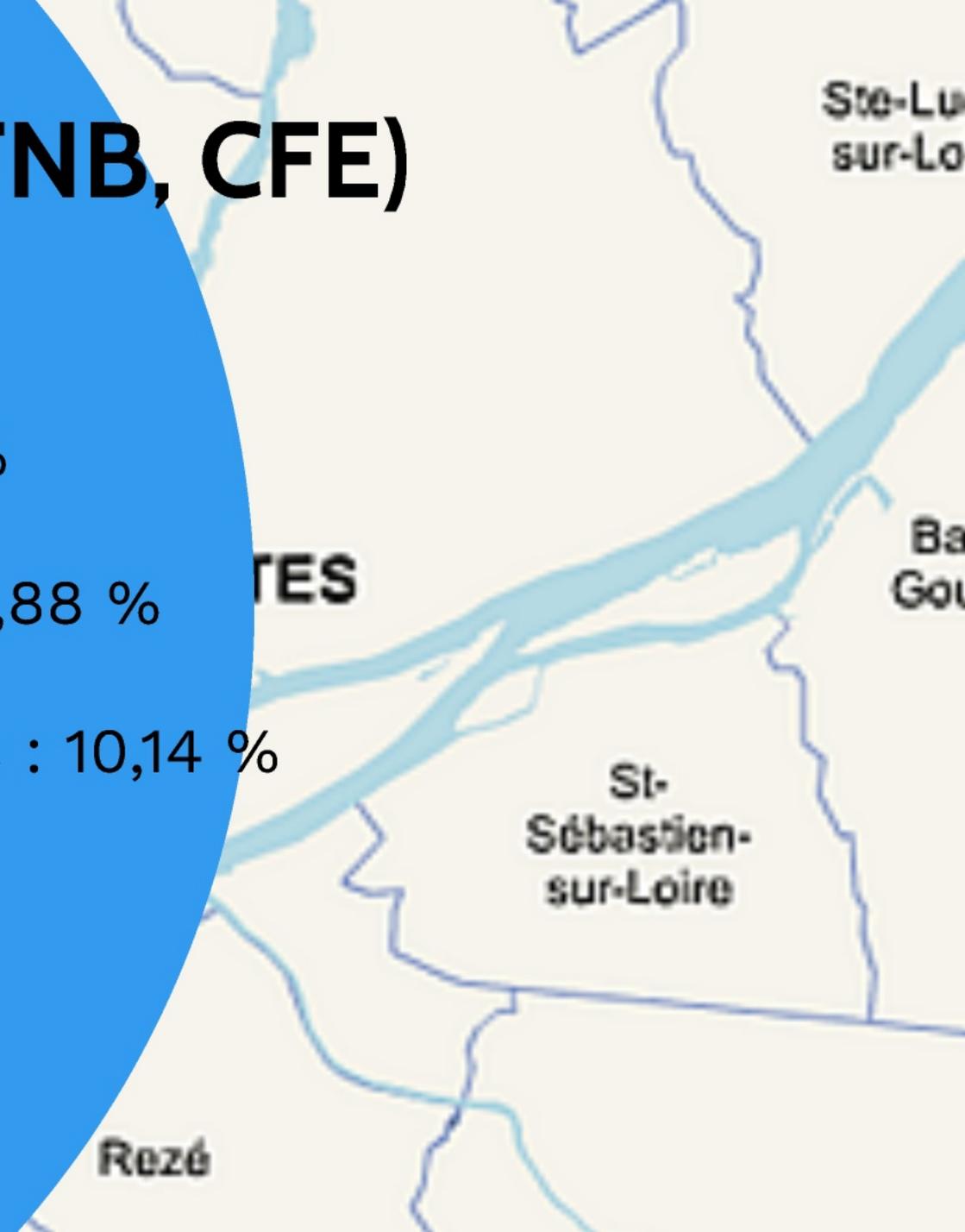
pour information, versement mobilité 189,7 M€
(100% affecté au BA transports depuis 2022)



Taux de fiscalité
(TF et CFE)
inchangés

Taux de fiscalité (TFB, TFNB, CFE) inchangés pour 2023

- Taux de taxe foncière bâtie : 6,41 %
- Taux de taxe foncière non bâtie : 4,88 %
- Taux de TH résidences secondaires : 10,14 %
- Taux de TEOM : 7,95 %
- Taux de CFE : 31,49 %



Dotations Etat 165 M€

- en légère hausse globale, avec une progression des compensations fiscales, principalement sur les établissements industriels
- baisse de 1,6 M€ de la DGF
- compensation VM réduite de 50% depuis 2021



Autres recettes 77,5 M€

- Recettes tarifaires en hausse de 2,1 M€
- Taxe de séjour en hausse de 0,8 M€
- Soutien des partenaires en légère diminution (-1 M€)
- Baisse des recettes d'exploitation (-3,4 M€)



Dépenses de fonctionnement 486,9 M€

(dont frais financiers 16,3 M€)

- En hausse de 7,7 % par rapport à 2022 (+34,7 M€), dont 4 M€ de subvention au budget annexe TC (pas eu en 2022). Hors frais financiers et cette subvention exceptionnelle, elles progressent de 5,51% (+24,36M€), soit moins que l'inflation
- Hausse liée à l'application du pacte métropolitain de solidarité envers les communes : **+3,5 M€**
- Les dépenses de personnel retracent en année pleine la hausse du point d'indice et la revalorisation du régime indemnitaire (+12 M€)
- Les autres charges sont impactées par l'inflation et reflètent en fonctionnement les dépenses rendues nécessaires par le dynamisme de la Métropole et la mise en oeuvre des engagements du mandat

Dépenses de personnel
132,8 M€

Dépenses des services publics
141,7 M€

Subventions et contributions
75,6 M€

Contributions au communes
120,5 M€

Dépenses de personnel : 132,8 M€

En évolution de 9,9 % en raison de :

- Effet GVT : +0,8%
- Mesures nationales (hausse du SMIC, revalorisation grilles indiciaires de catégorie C): +0,1% sur les agents permanents et +0,7 % sur les agents temporaires
- Hausse du point d'indice de 3,5 % : + 5 M€ au budget principal (+3,1%)
- Révision du régime indemnitaire votée en 2022 : + 2,2 M€ en année pleine au budget principal sur les agents permanents (+1,4%) et + 0,4 M€ sur les agents temporaires (+5,1%)
- Évolutions liées aux politiques publiques renforcées : +2,2%



Dépenses des services publics

141,7 M€

dont :

- délégations de services publics : 27,1 M€ (+1,1 M€)
- charges de production des services publics : 45 M€ (+0,3 M€)
- moyens des services : 31,6 M€ (+4,6 M€)
- charges de structures patrimoniales : 31,5 M€ (+1,9M€)



Subventions et contributions

75,6 M€

- Les subventions : 39,7 M€
 - 27,6 M€ de subventions aux associations
 - 8,15 M€ aux organismes publics et privés
 - 4 M€ au BA transports publics
- Les Contributions obligatoires : 35,9 M€ (+0,9 M€), dont le SDIS (24,8 M€)



Contributions aux communes : 120,5 M€

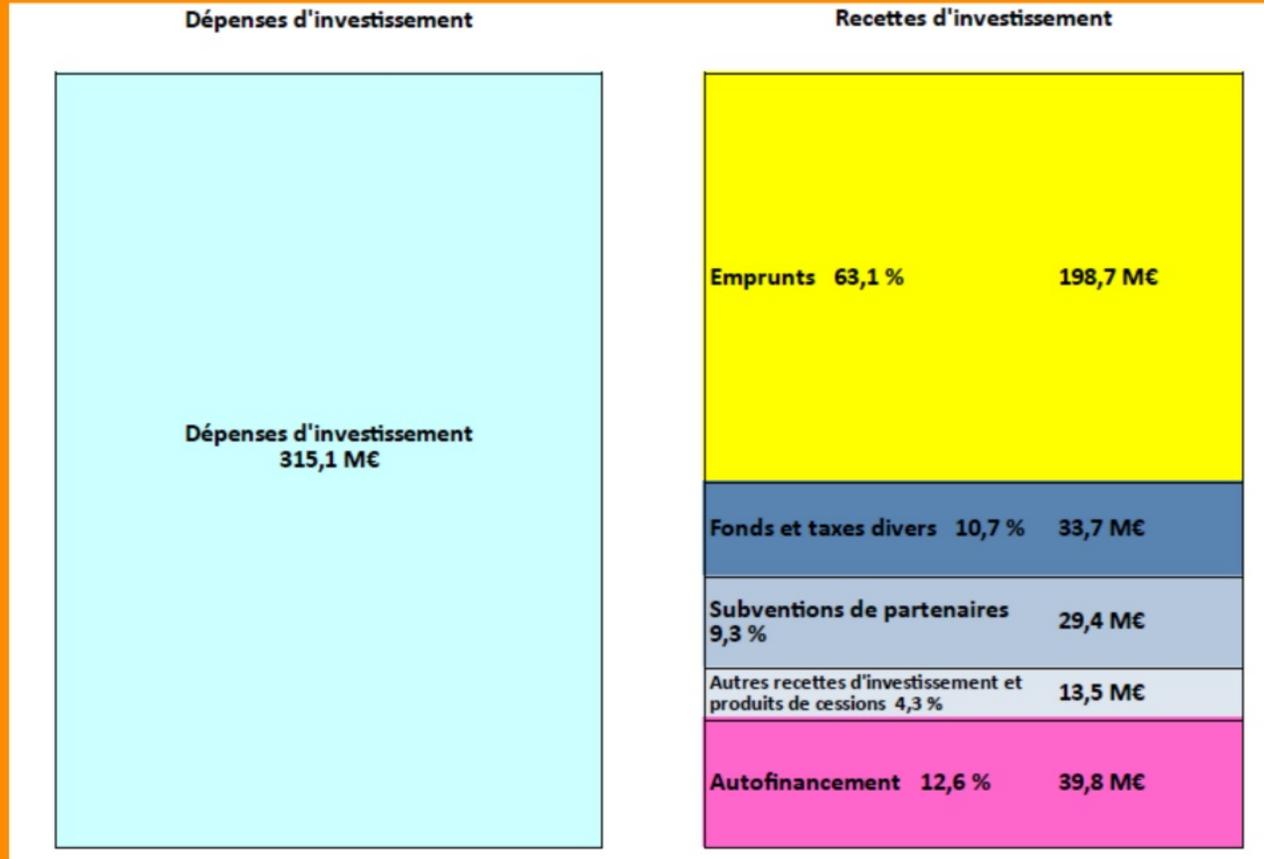
En hausse de 3,5 M€, en application du pacte financier de solidarité renouvelé :

- Attribution de compensation : 79,5 M€ (+1,85 M€, +2,4%)
- DSC : 36,9 M€ (+1,5 M€, +4,2%)
- Fonds de concours et autres participations (dont fonds piscines) : 4,1 M€ (+0,1 M€)



Dépenses d'investissement : 315,1 M€

- Un niveau similaire à 2022 sur ce budget
- financé à 37 % par les ressources propres d'investissement (76,6 M€) et l'épargne nette (39,8 M€)
- L'emprunt finance 63,1 % des investissements.



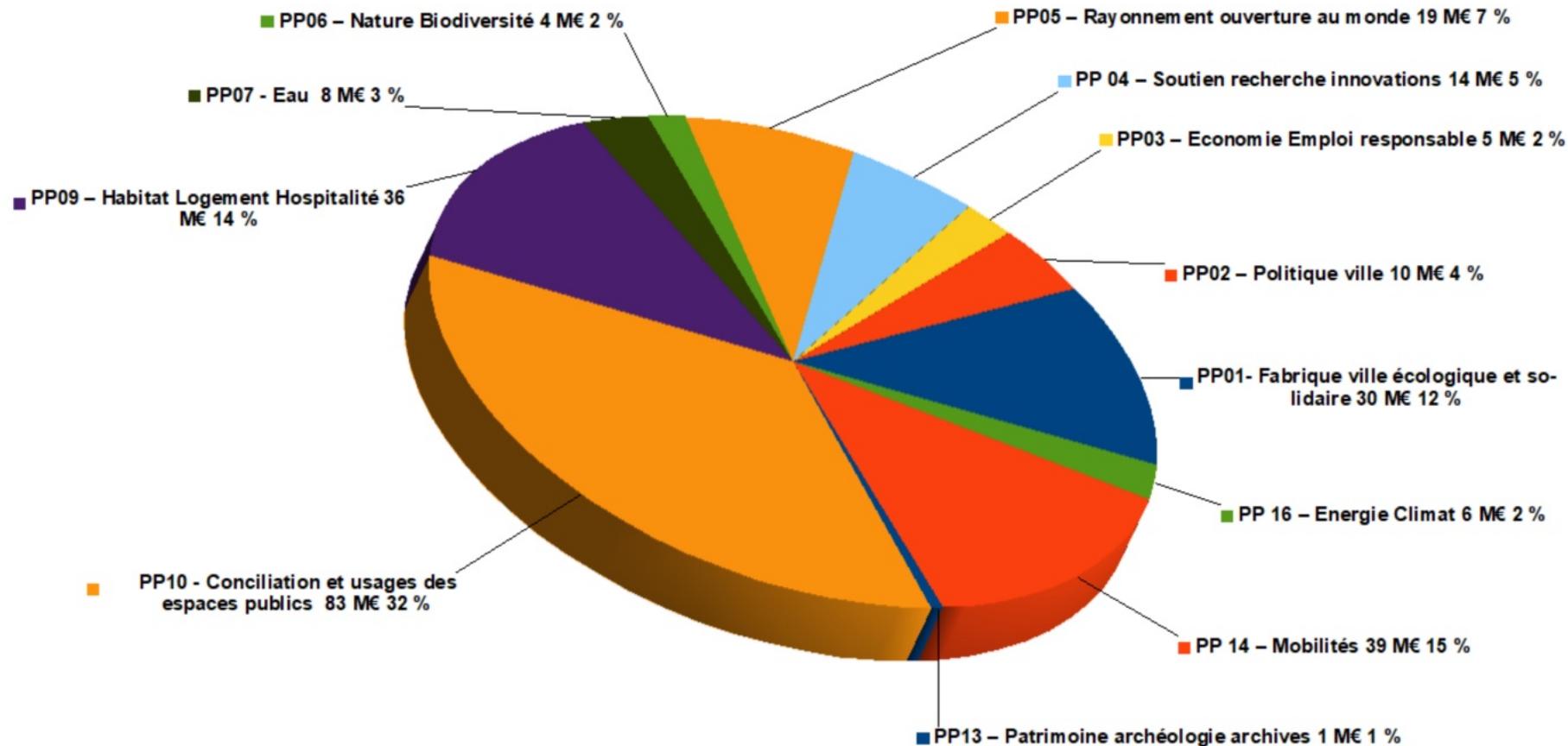
315 M€
pour les
politiques
publiques

recettes
d'investissement
76,6 M€

Dépenses d'équipement de 315,1 M€ au budget principal

réparties par politique publique :

Investissements du Budget principal



Recettes d'investissement

76,6 M€ hors emprunts

- FCTVA 18,3 M€,
- Taxes aménagement 11,5 M€,
- Amendes de police 3,9 M€,
- Opérations pour compte de tiers sous mandat 0,4 M€,
- Subventions d'équipement des partenaires pour 39,3 M€...



BUDGET PRIMITIF 2023

Conseil métropolitain du 10 février 2023



**1,56 Md€ au
service du
projet
métropolitain**

**Budget
principal**

**Budgets
annexes**

6 Budgets annexes

1 service public administratif

Déchets

5 services publics industriels et commerciaux

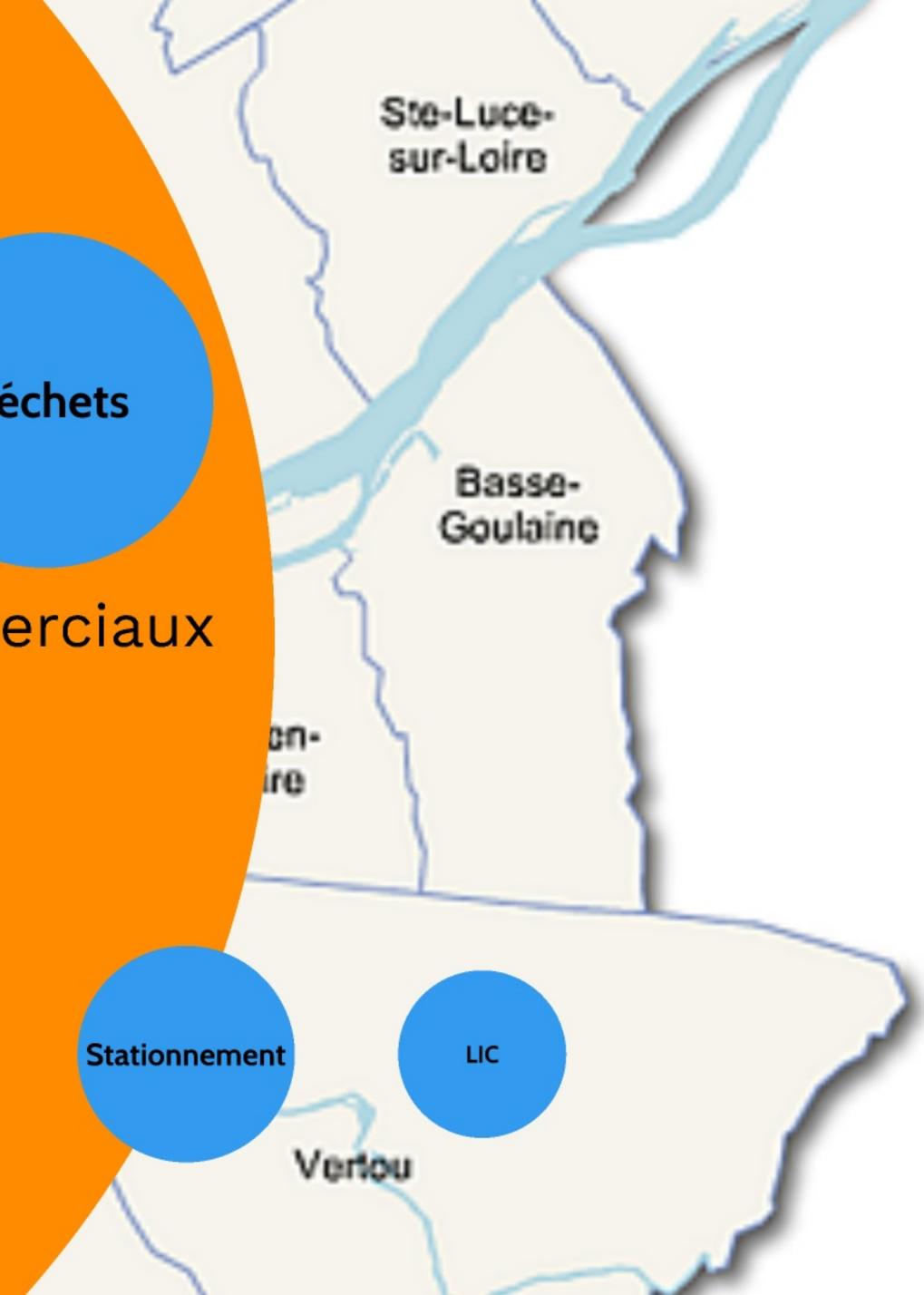
Transports

Eau

Assainissement

Stationnement

LIC



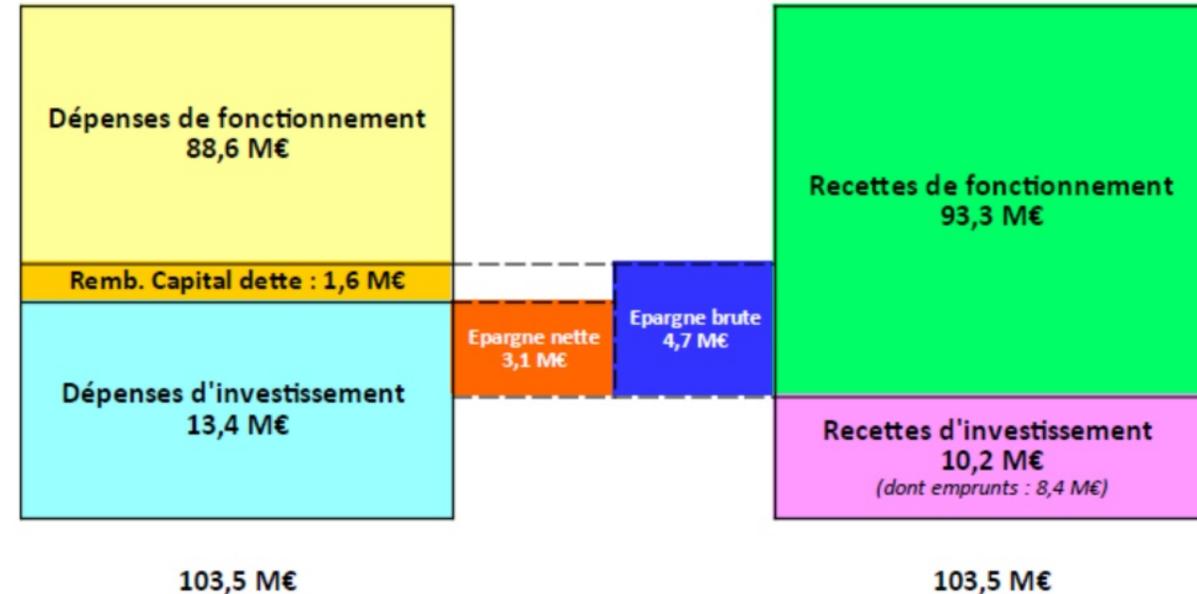
Budget des déchets : 103,5 M€

Des investissements : 13,4 M€ pour

- la réhabilitation de déchetteries (3,4 M€),
- l'acquisition de véhicules (3,9 M€),
- des mobiliers de collecte (2,8 M€),
- des conteneurs enterrés (1 M€),
- des études pour la construction d'une plateforme de déchets verts et bio-déchets (0,3 M€),
- le soutien à l'achat de composteurs et broyeurs...

Ste-Luce-
sur-Loire

Équilibre général – BUDGET ANNEXE DES DECHETS



Budget transports collectifs : 419,4 M€

Des recettes tarifaires : 59,8 M€ en baisse prenant en compte la baisse de fréquentation depuis la crise sanitaire et la réduction des abonnements. Et 4 M€ de subvention exceptionnelle du budget principal

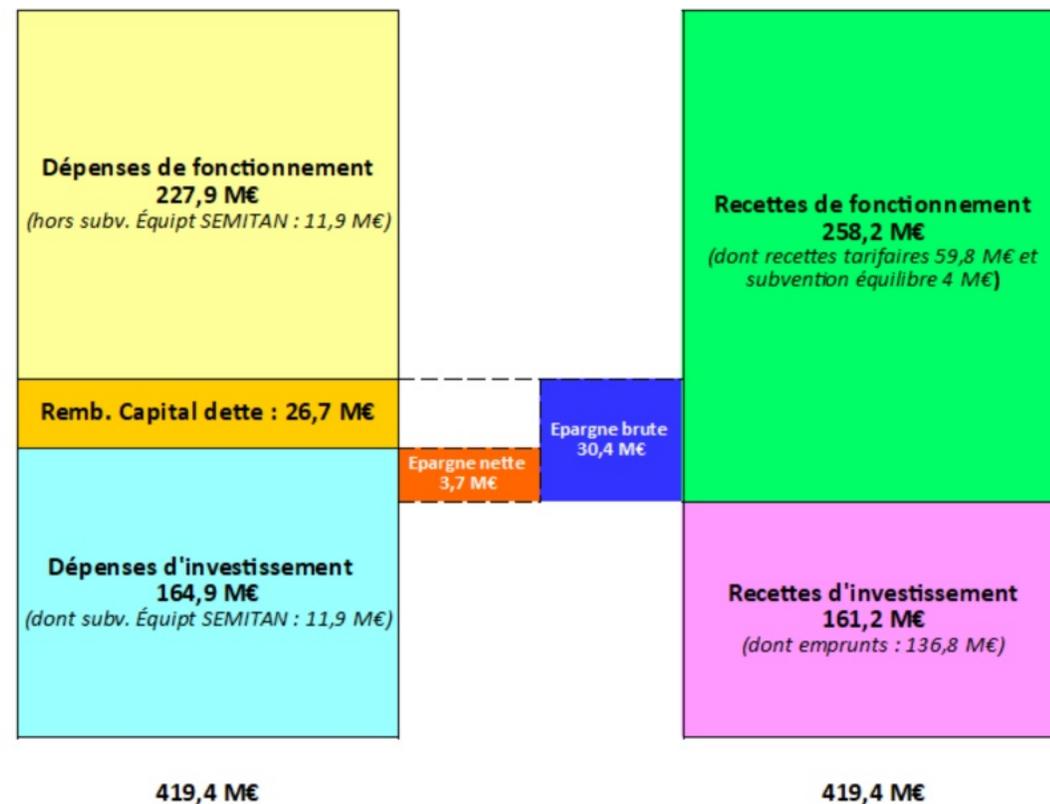
Des investissements soutenus : 164,9 M€ pour :

- renouvellement de bus (23,5 M€)
- travaux Cetex Babinière (37,9 M€)
- nouvelles rames de tramways (47,9 M€)
- études lignes nouvelles L6, L7, L8 (12,9 M€)

Nouvelles AP ouvertes pour 0,35 M€ :

- études stratégiques du schéma TC horizon 2050

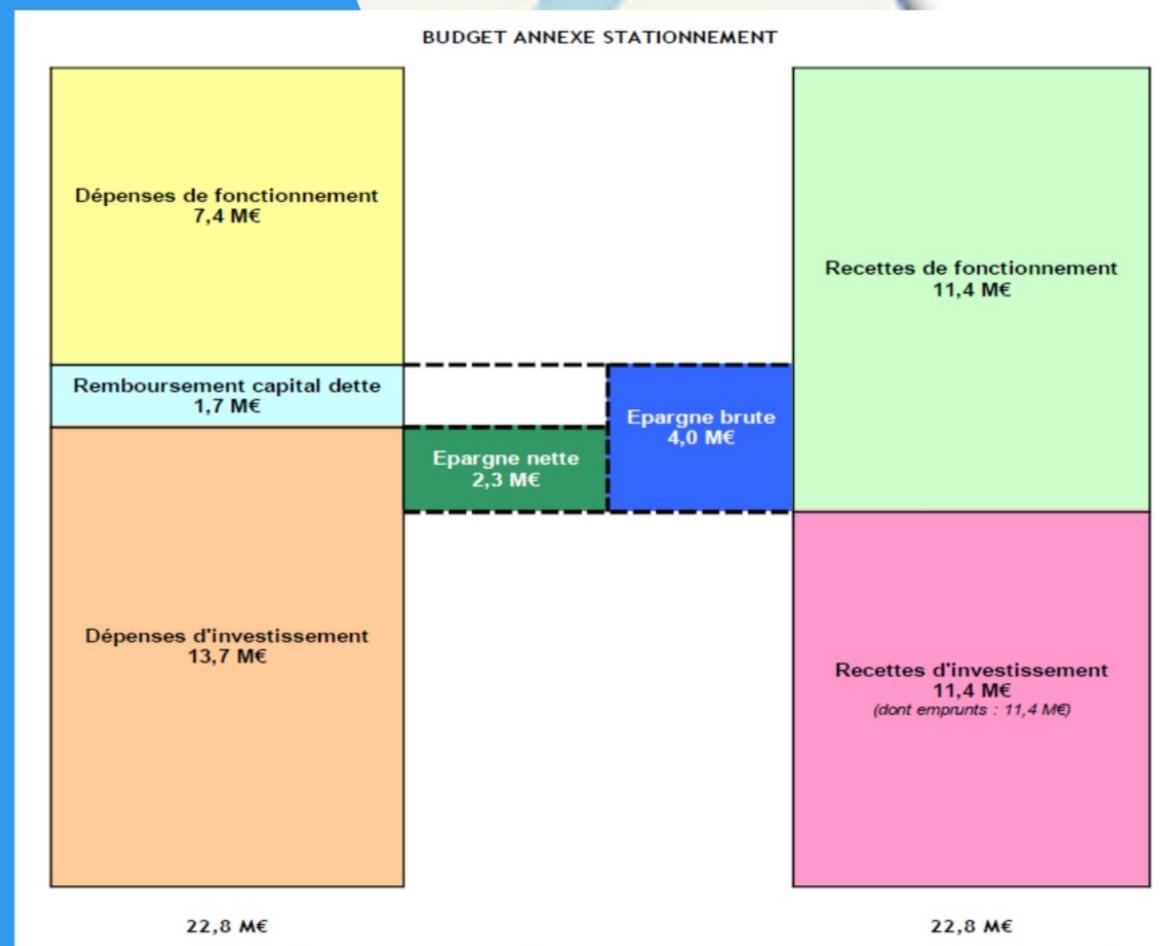
Équilibre général – BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN



Budget stationnement : 22,8 M€

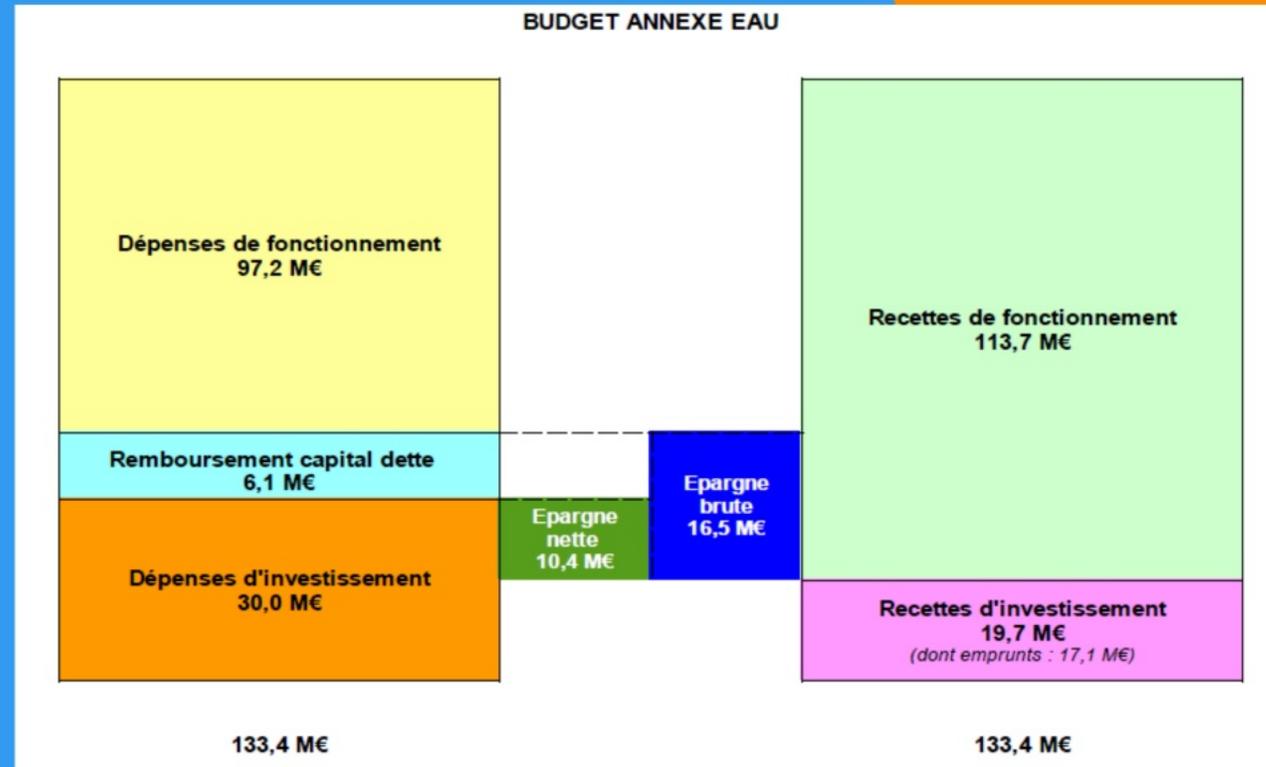
Des recettes de parkings en baisse de 1,4 %, reflétant la baisse de fréquentation depuis la crise sanitaire.

Des investissements (13,7 M€) dont :
6,8 M€ pour les P+R (1,7 M€ pour le P+R Duguay Trouin, 2,8 M€ pour le P+R Babinière, 0,6 M€ pour le P+R Porte de l'Estuaire et 0,6 M€ pour le P+R Les Sablières à Rezé),
1,9 M€ de participation pour le parking loueurs de la Gare Sud de Nantes,
1,2 M€ pour la création d'un parc en enclos au Bas Chantenay et 1,5 M€ pour la création d'un parking au sein du QHU.



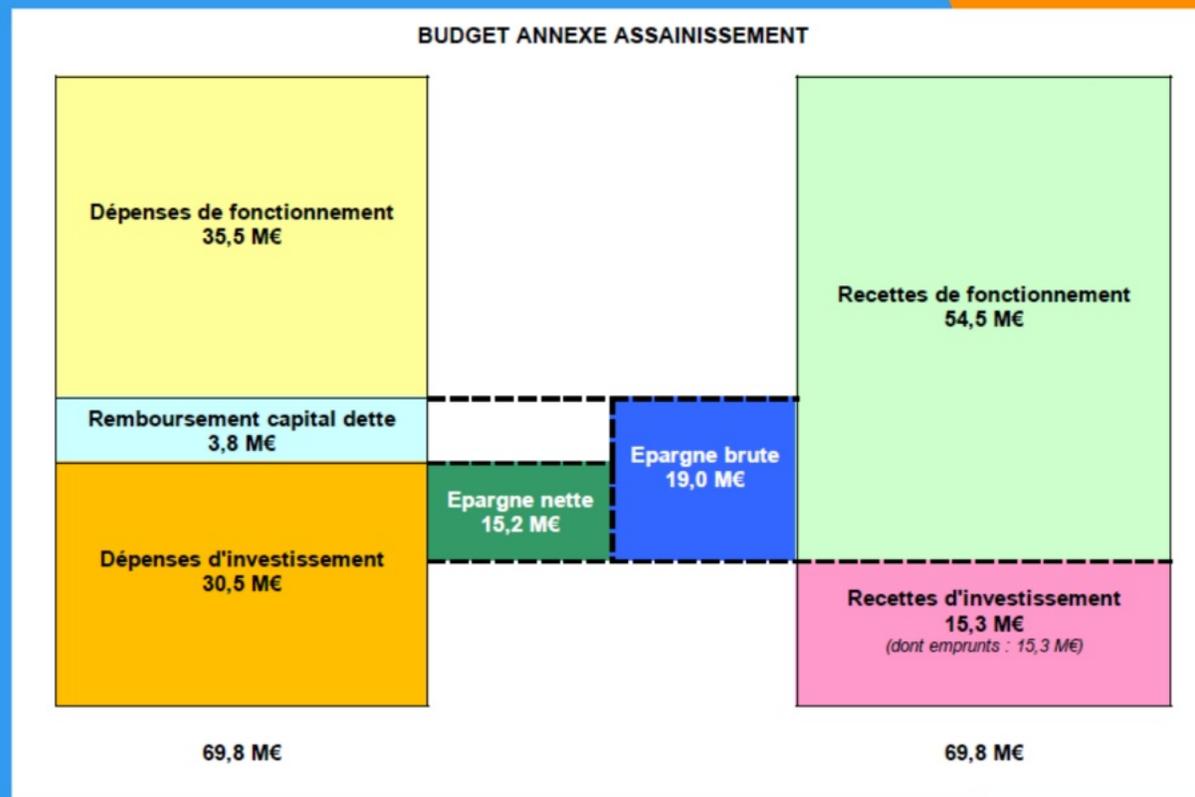
Vertou

Budget eau : 133,4 M€



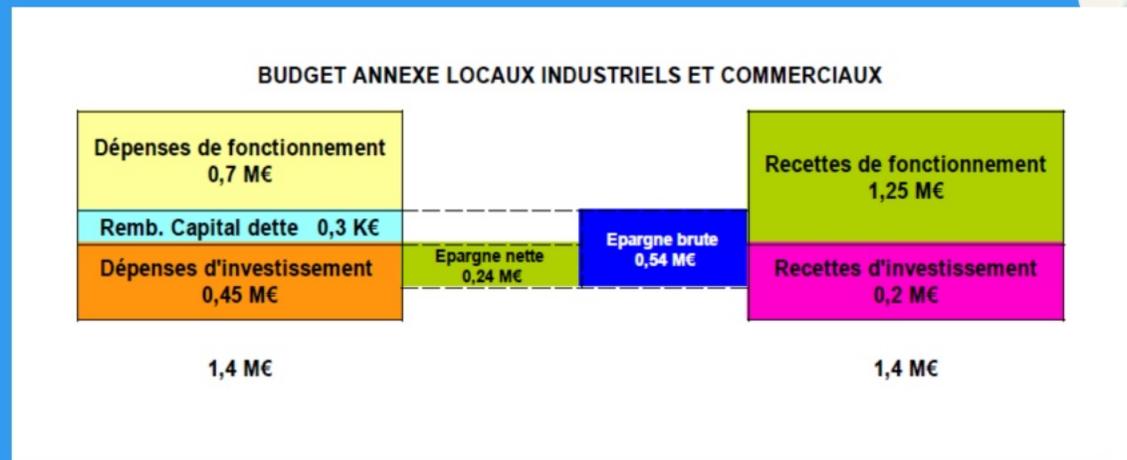
Des investissements (30 M€) liés à la modernisation de l'usine d'eau potable de La Roche (7,4 M€), la sécurisation Sud-Ouest (2,2 M€), le renouvellement de canalisations des Ponts Aristide Briand et Clemenceau (1 M€), les travaux neufs et gros entretien de production (5,3 M€), et à l'extension et le renouvellement du réseau de distribution (9,7 M€).

Budget assainissement : 69,8 M€



Des investissements (30,5 M€) liés au bassin de protection de l'Erdre aval Barbin (1 M€), le renouvellement de réseaux Bld Prairie aux Ducs (1 M€) et Zac Pirmil Les Iles (1 M€), la réhabilitation et l'extension des réseaux de collecte et transferts (11,2 M€), aux infrastructures d'exploitation (5,2 M€) et de traitement (5,9 M€), et 0,4 M€ pour le numérique et la sûreté.

Budget des locaux industriels et commerciaux : 1,4 M€



Des investissements (0,45 M€) pour l'entretien durable des immeubles économiques (0,3 M€) et la maison des chercheurs étrangers (0,1 M€).

Basse-Goulaine

Vertou

Le Budget
Climat

Le Budget
sensible au
genre

Budget Climat

Le premier budget « vert » en 2023

La démarche et méthodologie d'un "budget de Transition écologique" :

Dans le cadre de l'animation du marqueur transition écologique et du label "Climat-Air-Energie" de l'ADEME, Nantes Métropole s'engage dans une démarche d'évaluation de l'impact de son budget sur la transition écologique, avec une 1ère mise en œuvre dans le cadre du vote du budget 2023. Il s'agit d'identifier et de faire ressortir les dépenses favorables ou défavorables aux enjeux écologiques.

Cet indicateur doit permettre in fine d'aligner les engagements budgétaires sur les enjeux de la transition écologique déclinés dans le référentiel nantais.

Parmi les démarches de « budgétisation écologique » déjà expérimentées par l'État et plusieurs grandes collectivités, la méthodologie mise au point avec l'appui du **think tank I4CE** (Institute for Climate Economics) est privilégiée pour guider le projet nantais, notamment pour aborder le sujet sous l'angle du Climat dans un premier temps.

L'avantage de cette méthode est de proposer un **cadre commun d'évaluation** et des outils concrets et adaptés au budget de la Métropole, ce qui n'exclut pas une part d'appropriation et de développement de pratiques propres à chaque collectivité.

Pour 2023, seront abordés les enjeux d'atténuation (lutte contre le changement climatique) et d'adaptation (qui visent à réduire la vulnérabilité du territoire)

Le Budget Sensible au Genre (BSG)

Une première expérimentation en 2023

BUDGET PRIMITIF 2023

Conseil métropolitain du 10 février 2023



**1,56 Md€ au
service du
projet
métropolitain**

**Budget
principal**

**Budgets
annexes**